Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 12

Artikel: Des officiers suisses au Valdahon
Autor: Weck, Hervé de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344260

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des officiers suisses au Valdahon

par le capitaine Hervé de Weck

Le 26 octobre dernier, le 5e Régiment de Dragons stationné au Valdahon recevait près de trois cents officiers venus de toute la Suisse, qui se montrèrent vivement intéressés par la présentation des matériels et par l'exercice de combat joué dans l'après-midi. Cette visite, qui avait connu le même succès il y a trois ans, devient une heureuse tradition. En effet, les meilleurs articles dans des revues spécialisées ne sauraient remplacer des contacts personnels.

Les matériels d'un régiment de chars de bataille et d'un régiment d'hélicoptères

Dans l'amphithéâtre du camp, le colonel Charpy «ouvre les feux» en présentant la doctrine d'engagement de ses chars de bataille. Ensuite sont expliqués le rôle et les missions des différents types d'hélicoptères prévus pour l'exploration, le transport et le combat antichars. Ceux-ci peuvent agir au profit du corps d'armée ou être subordonnés en partie à une division mécanisée. Les hélicoptères d'une telle formation posent d'épineux problèmes de soutien, car, en six heures d'engagement, ils consomment cent vingt mètres cube de carburant!

Les visiteurs ont ensuite l'occasion de voir les matériels de ces deux corps de troupes. La *Gazelle*, un hélicoptère léger et non blindé, possède des missiles air-sol filoguidés de la deuxième génération, capables d'atteindre un char jusqu'à 4000 mètres, le pointeur n'ayant qu'à maintenir son réticule sur la cible.

Les AMX 30, qui équipent le 5e Régiment de Dragons, ont une autonomie de six cents kilomètres; en plus d'un obus relativement lent à charge creuse, ils tirent maintenant des obus-flèches à haute vitesse initiale. Leur tourelle n'est pas stabilisée. Le char de grenadiers AMX 10 se distingue de son prédécesseur, l'AMX-VTT, par un armement amélioré (canon de 20 mm et mitrailleuse) et par une rampe qui permet un «pied à terre» plus rapide. Le régiment dispose en outre d'une compagnie antichars dotée de missiles *Milan*.

Le char moyen des années 80: l'AMX 32

La présentation d'un AMX 32 apparaissait incontestablement comme la partie la plus prisée de la visite, car l'état-major français a décidé la production d'un AMX 30 modernisé jusqu'à la mise au point d'une nouvelle génération de chars vers les années 90. L'AMX 32 possède une pièce semi-automatique stabilisée de 105 mm avec laquelle seul le commandant peut tirer pendant le mouvement. La tourelle pourrait si nécessaire recevoir un canon lisse de 120 mm qui utiliserait les mêmes munitions que le Léopard II. Un canon mitrailleur de 20 mm, jumelé à l'arme principale, mais susceptible de surpointage, combat des objectifs non blindés jusqu'à 1500 mètres et assure au char sa propre défense contre les hélicopères ou les avions d'attaque au sol. Un appareil électronique de conduite du tir avec télémètre à laser permet la suppression du tambour de distances, dispense le pointeur de calculer un angle de prévision en cas de tir contre des objectifs en mouvement. Ce système accélère l'ouverture du feu et augmente la probabilité de toucher au premier coup. Pour le combat de nuit, le pointeur dispose d'une *télévision bas niveau de lumière* d'une portée d'environ 500 mètres.

La fiche technique, éditée par le Groupement industriel des armements terrestres, responsable du développement de l'AMX 32, insiste sur l'excellente mobilité du char dans le terrain. «La boîte présélective à commandes électrohydrauliques, (...) donne une grande souplesse de conduite et améliore grandement les accélérations du char. La conduite se fait par volant sans frein de direction.»

Caractéristiques techniques de l'AMX 32

Longueur du châssis	**6,55**	**m**
Largeur	**3,24**	**m**
Hauteur hors tout	**2,96**	**m**
Poids en ordre de combat	**38**	**t**
Vitesse moyenne dans le terrain	**35-40**	**km/h**
Autonomie sur route	**520**	**km**
Autonomie au combat	**18**	**h**
Munition 105 mm	**47**	**coups**
Moteur principal	**720**	**cv**

L'avant du châssis en plaques d'acier laminées et soudées, la tourelle très profilée de structure mécano-soudée, des plaques de blindage protégeant la partie supérieure des chenilles assurent de bonnes chances de survie à l'équipage. La fiche technique ne parle pas de l'étanchéité de la tourelle contre les toxiques de combat et les poussières radioactives.

Les chars et les hélicoptères au combat

L'exercice de combat de l'après-midi avait pour but de montrer le travail de l'exploration aérienne, ainsi que la collaboration entre l'aviation d'appui terrestre, le régiment d'hélicoptères, l'artillerie et les éléments avancés d'un régiment de chars de bataille.

L'avance des formations mécanisées ennemies oblige le commandant du 5e Dragons de constituer des bouchons antichars avec sa compagnie *Milan*, ce qui lui donnera le temps d'amener ses blindés à pied d'œuvre. Il décide donc de faire enlever ce détachement précurseur par des hélicoptères de transport et de demander des *Gazelles* antichars pour appuyer le combat de son avant-garde.

Cette démonstration, qui apparaissait a priori un peu déconcertante parce que les spectateurs ne découvraient pas grand-chose dans le secteur d'engagement, s'avère en fait très réaliste, car elle rend sensible au *vide* du champ de bataille. A cause de leur superficie restreinte, nos places d'armes suisses ne permettent pas de diluer les formations dans le terrain.

Chacun attendait impatiemment de voir les *Gazelles* au combat. Ces hélicopères ont vraiment des possibilités impressionnantes! On les entend, mais on ne peut pratiquement pas les repérer lorsqu'ils se trouvent en *vol tactique* ou en position de tir, un ou deux mètres au-dessus d'une forêt ou d'un groupe de buissons. Pourtant, leurs pilotes craignent le tir de fantassins embusqués qu'ils n'auraient pas répérés.

* *
*

Oui, cette journée au Valdahon a beaucoup apporté aux officiers suisses présents. En leur nom, nous remercions chaleureusement le général de division Gilliot et ses collaborateurs, ainsi que les troupes engagées pour leur hospitalité et leur amabilité. Soulignons enfin que de telles visites se révéleraient impossibles sans le travail de la commission REX, organe de la Société suisse des officiers présidé par le colonel EMG Cornut.

H. W.